

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE

N°401

Référence : Annexe 8 de l'arrêté du 23 décembre 2002 modifiant l'arrêté du 2 juillet 1982

Echéance de validité de l'attestation : **26/10/2026**

STATION AGREE : TRUCK SERVICE ELECTRIC
10 Rue Denis Papin 13310 Saint Martin de Crau
Agrément numérique : 12.24.271.05.1
du 10 janvier 2012 modifié et renouvelé

Je soussigné

VERIFICATEUR : TESTUD Matthieu

Atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation : **90 km/h**

VEHICULE	Catégorie :	N3
	Marque :	MAN
	Type :	TGM
	N° Série :	WMAN18ZZ38Y219733
	Immatriculation :	155BRF13

Fait à : St Martin de Crau

Le : 27/10/2025

Signature du technicien :

TRUCK SERVICE ELECTRIC
10 RUE DENIS PAPIN
13310 SAINT-MARTIN DE CRAU
Tél: 04 90 93 35 16
Siret: 433 614 252 00032